



AVIS DE COURSE

Championnat Voile Pays de la Loire jeunes SL 4

**OPTI, Open Skiff, RS Feva
ILCA4/6/7, 420, 29ER, IND**

Le Dimanche 14 avril 2024

Pointe Saint Gildas Préfailles

Grade 5A

Organiser par :

SNO – Sport Nautique de l'Ouest

En collaboration avec :



La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 Le règlement championnat de Ligue 2023/2024
- 1.5 Les règles de classes

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles avant 12hr00 le vendredi 12 avril 2024 sur la page du site du club.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante :
[Lien vers tableau officiel](#)

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse
[Lien vers tableau officiel](#).
- 3.2 [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes OPTI, Open Skiff, RS FEVA double.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1
 - a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
 - Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.4 Les bateaux peuvent se préinscrire en ligne avec le lien suivant :

[Lien vers formulaire de préinscription](#)

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : voir le tableau au chapitre 5.1

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 11 avril 2024 Minuit	Droits d'inscription à partir du 12 avril 2023
<i>Optimist Open Skiff</i>	14€	18€
<i>RS Feva Double</i>	28€ par bateau	36€ par bateau
<i>ILCA 4/6/7</i>	14 €	14 €
<i>420, 29er, IND double</i>	28 € par bateau	28 € par bateau

Les séries « dériveur » (ILCA 4/6/7, 420, 29er, IND) ne sont pas pénalisées en cas d'inscription après le 11/04 compte-tenu de leur ajout tardif à la compétition.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription au PC Course :

Date	De	À
<i>14 avril 2024</i>	<i>9h00</i>	<i>10h00</i>

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre
<i>Toutes les classes</i>	<i>Courses à suivre</i>

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course du **dimanche 14 avril 2024** est prévue à **10h30**. Un briefing coureur se tiendra à **09h30**.

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h30**.

11 LIEU

11.1 L'Annexe 1 à l'AC fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe 2 à l'AC indique l'emplacement de la zone de course.

12 LES PARCOURS

Les parcours sont de type construit, ils sont consultables dans les annexes des IC

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 Le système de classement est le suivant : Système de point a Minima

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit à la discrétion du club

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter le club par téléphone ou par email :

Sport Nautique de L'ouest :

Tél : 02 40 50 81 51

Email : Info@snonantes.fr

Horaires des marées (Pointe Saint Gildas) :

DIMANCHE 14

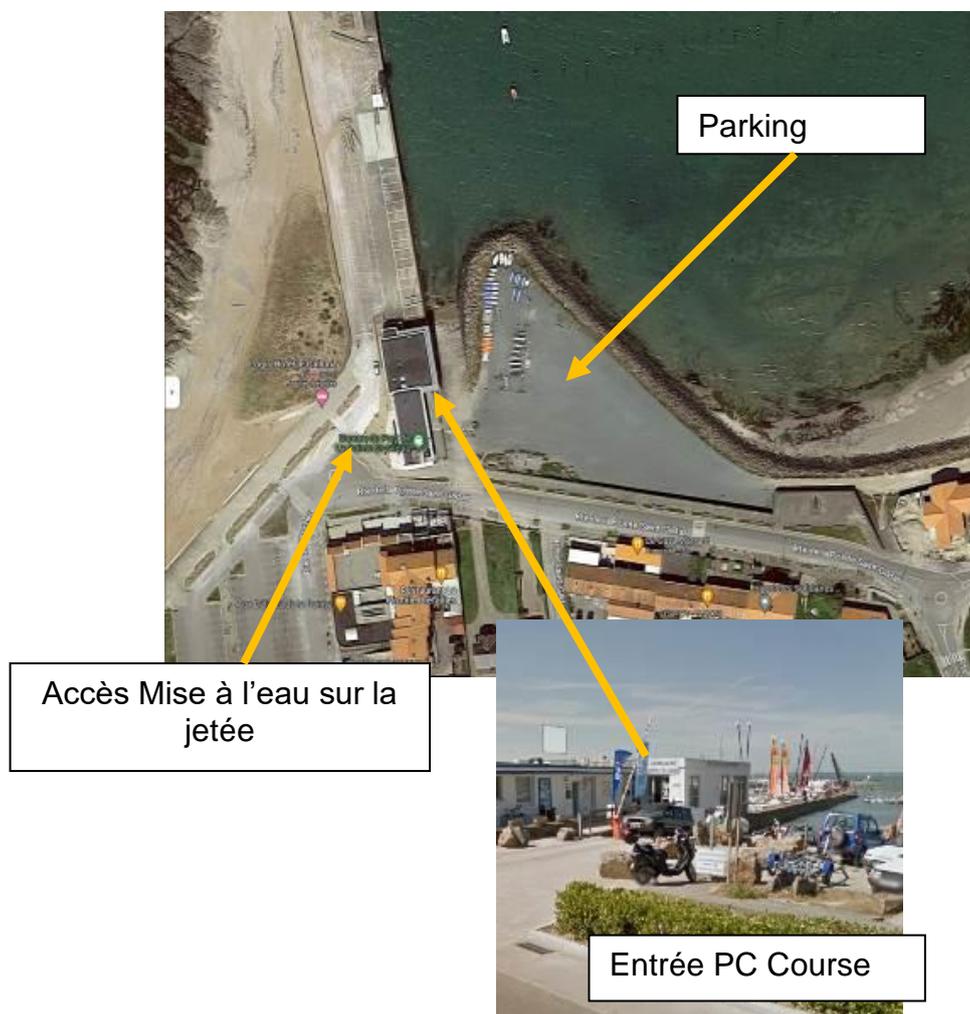
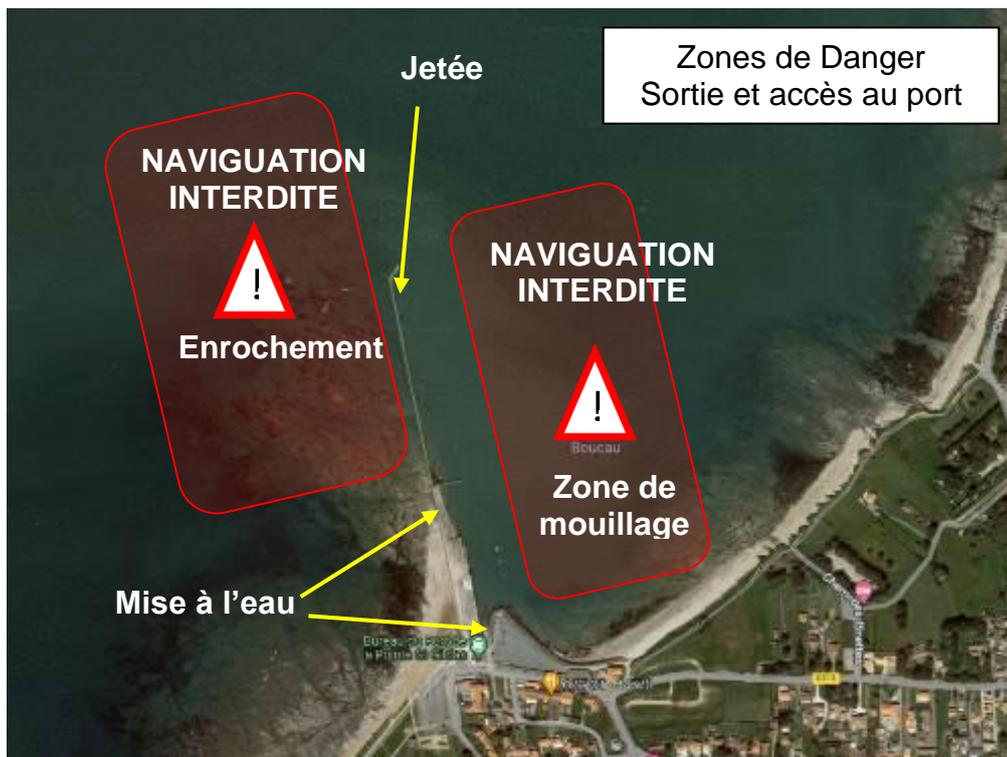
 Marée basse 03h36 1.52m
 Marée haute 08h32 4.63m
 Marée basse 15h52 1.92m
 Marée haute 20h44 4.63m

58

49

ANNEXE 1

Plan du lieu de l'épreuve



ANNEXE 2

Emplacement de la zone de course

